

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 27 mai 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :

« Lors de l'inauguration, début mai, d'un nouvel espace-coworking à Clervaux réservé aux fonctionnaires et agents de l'État, Monsieur le Ministre de la Fonction publique a présenté des données relatives au nombre d'agents domiciliés dans le nord du pays ainsi que dans les régions frontalières belges et allemandes, susceptibles de tirer avantage de cette nouvelle infrastructure. Il a également fourni des informations concernant les gains de temps et les réductions de distance dont ces agents pourraient bénéficier en se rendant dans ce nouvel espace (par comparaison avec le trajet habituel vers leur lieu de travail principal). Il convient de préciser que les chiffres présentés se rapportaient exclusivement aux agents de l'État résidant dans le nord du pays ou dans les zones frontalières situées aux environs de la partie septentrionale du pays.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Fonction publique :

- Quel est actuellement le nombre de fonctionnaires et employés publics ?
- Comment leur nombre a-t-il évolué depuis l'an 2015, en distinguant selon les grands domaines d'activité (enseignement, police, armée, etc.) ?
- Quelle est la répartition des agents publics selon leur domicile ou résidence habituelle par commune ou canton ?
- Quel est le nombre d'agents publics résidant dans les régions frontalières du Luxembourg ?
- Quelle est la distance moyenne parcourue (aller-retour) entre le lieu de travail et la résidence habituelle de ces agents ?
- Combien d'agents publics parcourent une distance journalière (aller-retour) supérieure à 100 km ?

- Combien d'agents publics parcourent une distance journalière (aller-retour) inférieure à 5 km ?
- Combien d'agents publics de la carrière B1 ont pu accéder, ces dernières années, à la carrière A1 ou A2 ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER  
Député